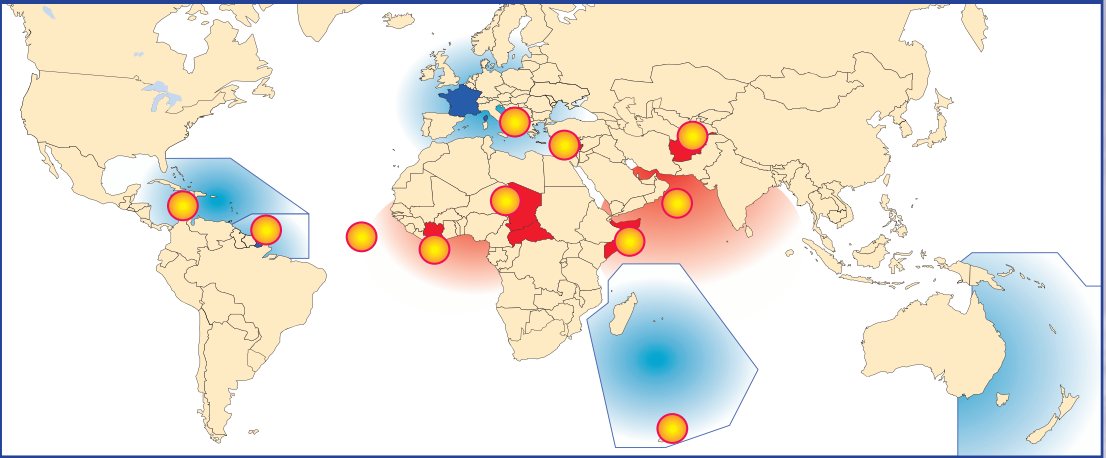


TROISIÈME PARTIE CHIFFRES ET DONNÉES

MARINE²⁰¹¹ NATIONALE¹

DOSSIER D'INFORMATION

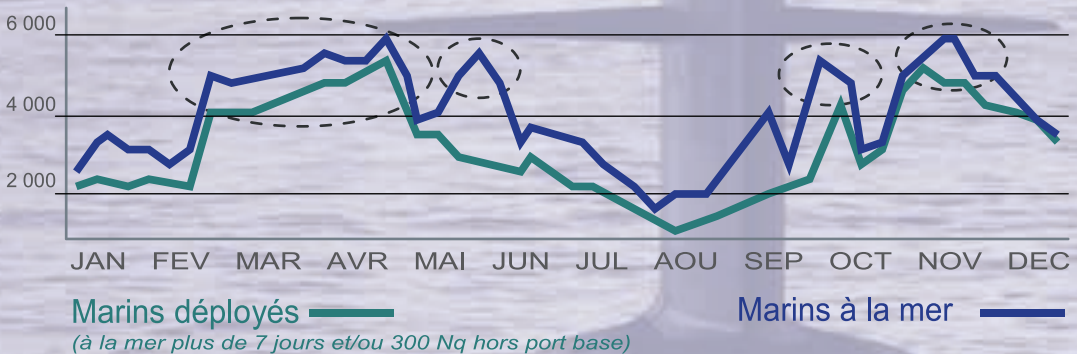




LES ACTIVITÉS 2010 EN QUELQUES CHIFFRES

10 500 jours de mer - 43 200 heures de vol - 4 000 marins à la mer en moyenne
31 bâtiments en permanence à la mer - 5 aéronefs en vol en permanence

NOMBRE DE MARINS EN MER EN 2010



2010 : BILAN D'UNE ANNÉE D'OPÉRATIONS

En 2010, près d'un tiers de la marine aura été en permanence déployé sur tous les océans, tout particulièrement en soutien des opérations conduites en Afrique et en océan Indien. Cette activité se répartit pour moitié en engagement opérationnel et pour l'autre entre entraînement, coopération, exercices et concours.

DEUX THÉÂTRES MAJEURS

LE THÉÂTRE AFRICAIN

En 2010, la marine a engagé en permanence un bâtiment dans l'opération **CORYMBE** dans le cadre de la prévention des crises dans l'Ouest africain, le plus

souvent l'un de ses grands bâtiments amphibies (BPC ou TCD). Plus que jamais, la situation sécuritaire et politique en République de Côte d'Ivoire a fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour assurer appui et soutien aux forces françaises stationnées à Abidjan, dans le cadre de l'opération **LICORNE**.

Au-delà de cette mission principale de soutien à nos forces de présence à terre, des actions de coopération ont été régulièrement menées avec les armées et les marines africaines (vols de patrouille maritime et exercice amphibie **EMERALD MOVE** au profit du Sénégal).

BILAN DE LA SAUVEGARDE MARITIME en 2010 (moyens marine nationale y compris gendarmerie maritime)

Narcotrafic	245 jours de mer 264 heures de vol	5 navires interceptés - 3 enquêtes de pavillon 764 kg de produits stupéfiants
Surveillance maritime (Défense et Action de l'Etat en Mer)	Action permanente	7 539 navires contrôlés en mer 103 388 navires identifiés par les sémaphores
Immigration clandestine	308 jours de mer 83 heures de vol	40 embarcations interceptées 794 immigrants et 65 passeurs interceptés
Police des pêches	1 789 jours de mer 279 heures de vol	3 224 navires contrôlés 56 navires déroutés
Pollution marine	73 jours de mer 71 heures de vol	3 détections de pollution volontaire - 2 navires déroutés 10 détections de pollution involontaire
Sauvegarde de la vie humaine	42 jours de mer 830 heures de vol	409 personnes secourues

La sauvegarde maritime englobe la défense maritime du territoire ainsi que la défense et la protection des intérêts de la France en mer et à partir de la mer, relevant simultanément de l'Action de l'État en Mer (AEM) et de la défense nationale.

Enfin, les trafics illicites et le brigandage qui tendent à se développer dans le Golfe de Guinée ont fait l'objet d'une attention particulière, notamment à travers le contrôle naval volontaire qui permet d'informer nos navires de commerce de l'évolution de la situation sécuritaire.

L'OCÉAN INDIEN

Du 30 octobre 2010 au 21 février 2011, la mission **AGAPANTHE** a marqué le retour du Groupe Aéro naval (GAN) en océan Indien, au cœur de l'arc de crise. Ce déploiement a permis d'engager le groupe aérien dans l'opération PAMIR (Afghanistan), en soutien des troupes au sol de la Force Internationale d'Assistance pour la Sécurité en Afghanistan (FIAS), pendant plus de 4 semaines pour un bilan de plus de 150 sorties avions.

Ce déploiement a également permis de renforcer notre interopérabilité avec l'US Navy et la Royal Navy, tout en apportant un soutien précieux à l'opération Atalanta.

L'**opération ATALANTA** est la mission européenne de lutte contre la piraterie. En 2010, un bâtiment et un ATL2 de la marine nationale ont été déployés en permanence au profit de cette opération. Ces moyens ont été temporairement renforcés pendant les périodes d'inter-mousson (printemps et automne) avec un deuxième bâtiment, ainsi que par des détachements ponctuels de commandos marine. En outre, la France a pris le commandement de la force à la mer d'août à décembre, se trouvant alors à la tête d'une flotte de 12 bâtiments de combat et de près de 2 000 militaires de 10 nationalités. Avec cette opération, la marine participe activement à la sécurisation du trafic maritime

international et plus particulièrement à celle des navires affrétés par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour la Somalie et pour le soutien de l'AMISOM (African Mission in Somalia). La seule action française a permis le démantèlement de 32 groupes de pirates.

En parallèle une quinzaine d'Équipes de Protection Embarquées (EPE) représentant une centaine de marins ont protégé en permanence les thoniers senners français pêchant en océan Indien, ainsi que certains navires français particulièrement vulnérables. En 2010, ces équipes ont protégé 41 navires et repoussé 11 attaques.

L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

En 2010, en matière de sauvegarde maritime, on retiendra les événements suivants qui auront nécessité l'intervention de la marine nationale :

- lutte contre l'immigration illégale suite à la découverte d'une centaine de migrants kurdes en Corse le 22 janvier 2010 ;
- anti-pollution et assistance suite à l'échouement du chimiquier *Sichem Osprey* à Clipperton le 10 février 2010 ;
- assistance à navire en danger au profit du chimiquier *Uranus* dans le DST de Ouessant le 8 octobre 2010.

De plus, la marine aura tenu son engagement dans les opérations annuelles de lutte contre le narcotrafic (LÉVRIER, CARIB ROYAL et SHIELD,...), de lutte contre l'immigration illégale (FRONTEX, Mayotte), ainsi qu'en matière de surveillance de la pêche (Thon Rouge, TAAF). Enfin, la marine a mené une mission de souveraineté à Matthew et Hunter en octobre 2010, pour protéger ses intérêts dans le Pacifique.

COOPÉRATION FRANCE/GRANDE-BRETAGNE

Le 2 novembre 2010, le président de la République française et le Premier ministre britannique ont signé un traité de coopération en matière de défense et de sécurité qui marque le début d'une relation de défense renforcée. Il ne s'agit pas de fusionner telle ou telle composante des armées des deux pays, mais d'accroître la capacité à travailler et agir ensemble. Le traité précise que les bénéfices de cette dynamique ne se limitent pas aux actions bilatérales communes mais doivent aussi renforcer les capacités d'action en coalition simple, comme au profit des Nations-Unies, de l'Union européenne ou de l'OTAN. Il s'agit enfin d'accroître les synergies des deux industries d'armement et de développer en commun plus de matériels et d'équipements.

Le traité s'accompagne d'une série de textes qui en déclinent les attendus, tant au niveau politique que militaire. Pour la marine nationale, ils concernent principalement deux domaines. Tout d'abord, il s'agit de la capacité demandée

aux forces armées de pouvoir déployer, dans un futur proche, et sur ordre de l'autorité politique, une force de projection interarmées conjointe (*Combined Joint Expeditionary Force*). L'autre domaine emblématique est lié au développement par les Britanniques d'une véritable capacité « porte-avions » à l'horizon 2020. Au-delà de cette évolution, l'objectif qui est fixé aux deux marines est l'aptitude au déploiement d'un groupe de projection de puissance, dans un premier temps articulé autour du *Charles de Gaulle* puis, à terme, centré autour du porte-avions de l'une ou l'autre des deux nations.

Dans le domaine des matériels et équipements navals, diverses réflexions communes seront entreprises. Les premières démarches, initiées dès 2011, concernent le lancement du développement d'un missile anti-navire léger, ainsi que la réalisation sous quelques mois d'un prototype de système anti-mines. D'autres projets suivront.

RESTRUCTURATIONS

2011 constitue la deuxième phase majeure et concrète des restructurations de la marine en application des mesures décidées [Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et le Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale (LBDSN)] en 2008. La fermeture de quatre sites de la marine, qui avaient commencé à transférer une partie de leurs activités interviendra cette année :

- Base Aéronavale (BAN) Nîmes-Garons (Gard), avec la remontée de la 21F et de l'École du Personnel Volant de l'Aéronautique navale (EPV), vers la BAN de Lann-Bihoué (Morbihan) ;
- Établissement de l'Aéronautique Navale (EAN) Toussus (Yvelines) ;
- EAN Dugny (Seine-Saint-Denis) ;
- BAN La Tontouta (Nouvelle Calédonie).

En métropole, l'aéronautique navale basée à terre se concentre donc à Lann-Bihoué, mais continue à opérer sur les mêmes théâtres (Méditerranée, Atlantique), tandis qu'en région parisienne, les instances de la marine se concentrent à l'Hôtel de la marine, au Centre Marine la Pépinière et à Houilles.

Ainsi la marine applique les mesures décidées au travers des projets RGPP. Par ailleurs, l'adossement du Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) aéronautique au Service Industriel de l'Aéronautique (SIAé) entre en 2011 dans sa phase concrète.

Au bilan, la manœuvre RH se poursuit pour atteindre en 2015 la cible des -6 000 hommes pour la marine (rythme annuel moyen de 785 déflations de poste).

RENFORCER LES STRUCTURES DE LA MARINE

Le renforcement des structures de la marine afin d'améliorer sa «robustesse» face aux tensions financières et en accompagnement des réorganisations des armées est un grand chantier qui se décline selon deux axes :

- améliorer la disponibilité opérationnelle de nos moyens, en particulier navals ;
- préserver nos savoir-faire techniques et opérationnels tout en développant notre capacité à les faire évoluer.

Ces deux aspects sont étroitement liés car il n'y a pas d'entretien des savoir-faire sans disponibilité des navires, de leurs armes-équipements et des aéronaves, tandis que la compétence est indispensable pour éviter les aléas d'exploitation des matériels.

La marine poursuit ainsi la mise en œuvre du plan DISPOFLOTTE 2015 afin d'améliorer le maintien en condition opérationnelle des moyens navals. Après la reconquête de la disponibilité des plate-formes propulsées, qui se situe désormais aux alentours des 75 %, celle des armes-équipements reste à améliorer.

L'effort financier sera poursuivi en particulier sur les équipements de détection sous-marine et les radars de veille air. L'autre grand objectif de DISPOFLOTTE porte sur la compétence de nos personnels avec le développement d'un vivier et de cursus pour des officiers professionnels du MCO, ainsi que l'émergence de la notion de maintenancier pour des officiers marinières, mieux adaptée aux matériels modernes et aux équipages réduits des nouvelles générations de navires.

Enfin, la marine relance et développe des activités relevant des domaines transverses, qui remettent les quatre forces bâties à partir de ses composantes au cœur de la maîtrise des savoir-faire. Cette évolution fondamentale initiée au début des années 90 voit sa justification renforcée par la réorganisation à venir du haut commandement des armées. La fonction organique de la marine sera en effet appelée à jouer un rôle essentiel par subsidiarité de l'état-major central dont le volume sera considérablement réduit à l'horizon 2014.

LES CHANTIERS D'INFRASTRUCTURES

En ce qui concerne les infrastructures, l'année 2011 est caractérisée pour la marine par le lancement des processus de validation de trois grands programmes liés à l'accueil des Frégates Multi-Missions (FREMM) et des Sous-marins Nucléaires d'Attaque (SNA) Barracuda, et à la livraison des Rafale à la flottille 17F.

En fin de construction à Lorient, la FREMM *Aquitaine* est attendue à Brest en 2012. Les travaux d'infrastructures portuaires s'adapteront au rythme des livraisons des 11 frégates dans les ports de Brest et de Toulon. Les FREMM nécessitent des adaptations importantes (dragage, alimentation électrique HT) et requièrent une qualité du soutien novatrice, du fait de leur armement par un équipage réduit. L'ensemble des travaux d'adaptation des bases navales doivent être terminés en 2020.

L'accueil du premier SNA BARRACUDA, *le Suffren*, est programmé en 2016 à Toulon pour y conduire une partie des essais. Le programme d'infrastructures est ambitieux

car il prend en compte des référentiels innovants (protection défense et sûreté nucléaire) par rapport aux SNA précédents. Un investissement financier important couvre par conséquent les périmètres des bases de Toulon, Cherbourg, Brest et de l'île Longue, ces deux derniers sites accueillant le sous-marin en début d'essais. La livraison des infrastructures s'échelonne entre 2014 et 2025 pour s'adapter à l'arrivée des 6 SNA commandés. L'adaptation des infrastructures nucléaires de soutien, particulièrement en zone Missiessy de Toulon, constitue une part importante des travaux programmés.

Enfin, la livraison du premier Rafale à la flottille 17F sur la BAN de Landivisiau est attendue en 2015. Pour abriter le parc d'aéronefs, une infrastructure dédiée devrait être construite à l'identique de celles des deux flottilles déjà équipées. L'architecture globale de la base d'aéronautique navale proposera in fine un ensemble de soutien cohérent et homogène, spécifiquement adapté à l'avion RAFALE.

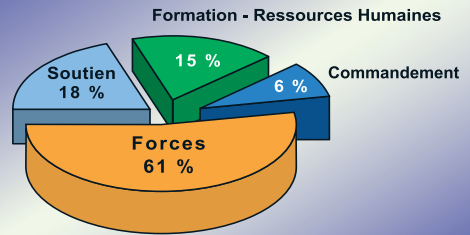
LE PERSONNEL AU 31/12/2010

42 554 MARINS MILITAIRES ET CIVILS SERVANT AU SEIN DE LA MARINE (BOP 178.21C)

LE PERSONNEL MILITAIRE

- Taux de féminisation : 13,5 %
- Personnel sous contrat : 61,7 %
- Personnel affecté dans les forces : 61 %
- Recrutement en 2010 : 2 499 marins

VENTILATION DU PERSONNEL



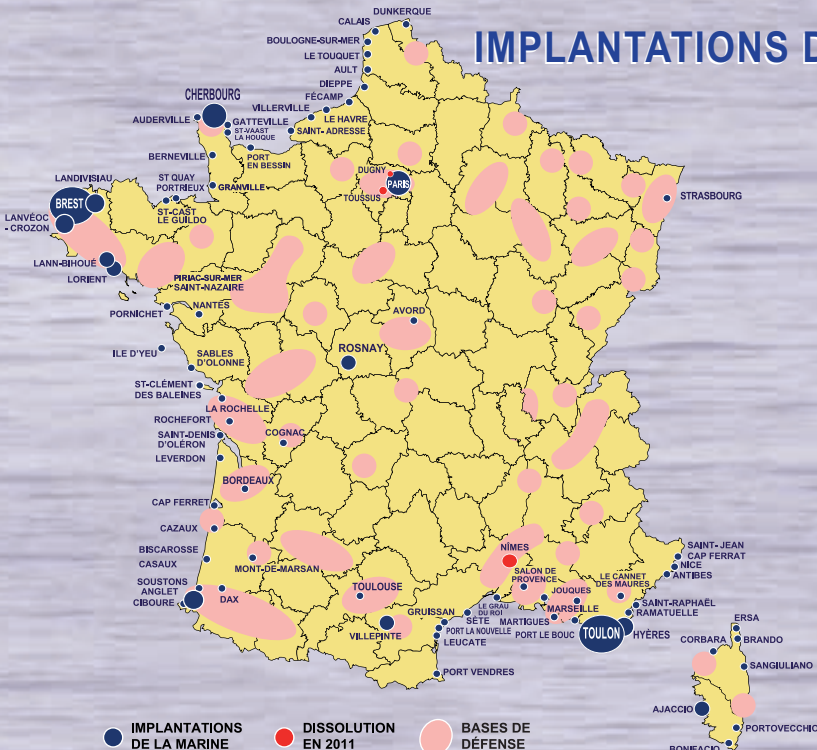
ANNÉES	MILITAIRES	OFFICIERS	OFFICIERS MARINIERS	QUARTIERS-MÂITRES ET MATELOTS	VOLONTAIRES
2009	38 391	4 529	25 003	7 671	1 188
2010	37 366	4 402	24 372	7 530	1 062

Effectifs moyens réalisés, incluant les gendarmes maritime, les ingénieurs de la DGA et du SID employés dans le BOP marine et excluant les marins employés en dehors du BOP "Emploi des forces navales" (affectés dans les directions du ministère, à l'EMA, au bataillon des marins-pompiers de Marseille et dans les CROSS : 5 120 marins en 2010)

ANNÉES	PERSONNEL CIVIL	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B	CATÉGORIE C	OUVRIERS D'ÉTAT
2009	7 163	452	930	2 600	3 181
2010	6 046	449	803	2 239	2 555

A noter : Le périmètre marine 2008 est utilisé pour cette recension du personnel civil

IMPLANTATIONS DE LA MARINE









PRÉSENCE OUTRE-MER









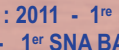
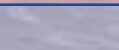
- MARTINIQUE
- GUYANE
- RÉUNION/MAYOTTE
- TAHITI
- NOUVELLE-CALÉDONIE
- GUADELOUPE
- DJIBOUTI
- SÉNÉGAL
- ÉMIRATS ARABES UNIS
- SAINT-PIERRE ET MIQUELON

ÉQUIPEMENT AU 31/12/2010

Bâtiments de combat et de soutien		
	Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins - SNLE	4
	Sous-marins d'Attaque à propulsion Nucléaire - SNA	6
	Porte-avions - PA	1
	Bâtiments de Projection et de Commandement - BPC	2
	Transport de Chaland de Débarquement - TCD	2
	Frégates Anti-aériennes - FAA	2
	Frégates de Défense Aérienne - FDA	2
	Frégates Anti-sous-marines - F67	1
	Frégates Anti-sous-marines - F70	6
	Frégates La Fayette - FLF	5
	Frégates de surveillance - FS	6
	Patrouilleurs - 9 Avisos de haute-mer - 1 Patrouilleur austral	10
	Patrouilleurs ZEE - 5 P 400 - 5 PSP	10
	Guerre des mines	11
	Bâtiments de soutien logistique	4
	Bâtiments de Transport Léger BATRAL	3
TOTAL (combat et soutien)		75

Groupe aérien embarqué		
	Super-Étendard Modernisé SEM	27
	Rafale (dont 10 F1)	30
	Hawkeye - E2C	3
Patrouille maritime		
	Atlantique 2 - ATL2	22
Surveillance maritime		
	Falcon 50 (Dont ex-AUG)	5
	Falcon 200	5
TOTAL (embarquée et Patmar)		92

Moyens amphibies	
CDIC - EDA	3
CTM (5 cédés par l'armée de Terre en 2010)	20
Police et surveillance	
Patrouilleurs (gendarmerie)	5
Vedettes côtières (gendarmerie)	25
Information nautique	
Bâtiments océanographiques	2
Bâtiments hydrographiques	3
Bâtiments auxiliaires	
Remorqueurs d'intervention pour l'assistance et le sauvetage (RIAS) affrétés	4
Remorqueurs de Haute-Mer - (RHM)	2
Bâtiments de Soutien de Région - (BSR)	3
Bâtiments de Soutien d'Assistance et Dépollution (BSAD) affrétés	4
Remorqueur de haute-mer franco-britannique affrété	1
Démînage et surveillance des chenaux	
Bâtiments bases de plongeurs-démîneurs	4
Bâtiments remorqueurs de sonars	3
Formation et entraînement	
Bâtiments écoles (8 BE - 2 BIN - 1 F70)	11
Voiliers	4
Bâtiments scientifiques	
Bâtiments d'expérimentation et d'essais	3
TOTAL (autres moyens navals)	97

Hélicoptères de combat et de sauvetage		
	Lynx	22
	Panther / HC4	16
	Dauphin Pedro	3
	NH 90	6
Hélicoptères de service public		
	EC225	2
	Dauphin SP (Dont Polynésie)	7
Aviation de soutien maritime		
	Alouette III	25
	Falcon 10	6
	Xingu	11
	Cap 10	7
	Rallye	9
TOTAL (autres moyens aériens)		114

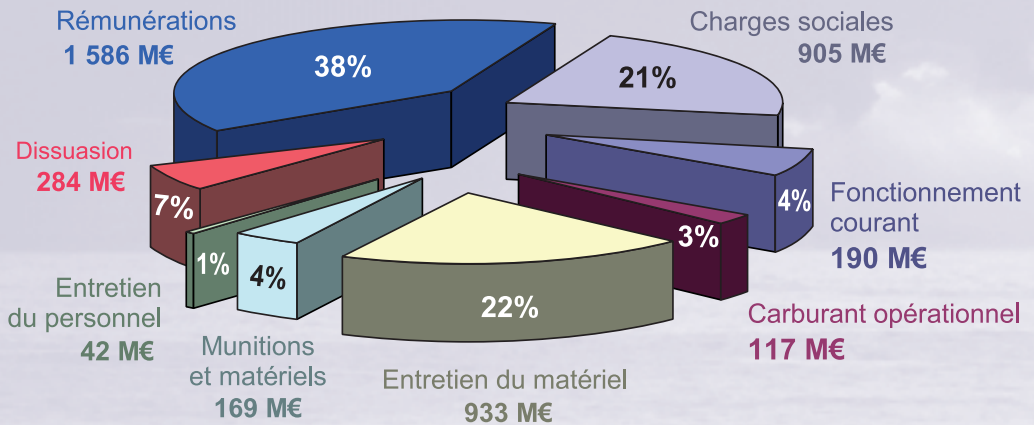
CALENDRIER DE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS

FDA Chevalier Paul : 2011 - 1^{re} flottille NH 90 (31F) : 2011 - 1^{re} FREMM ASM, Aquitaine : 2012
OPV Adroit : 2011 - 3^e BPC, Dixmude : 2012 - 1^{er} SNA BARRACUDA, Suffren : 2017

LES FINANCES 2011

PHYSIONOMIE DU BUDGET DE LA MARINE : 4 226 M€

PÉRIMÈTRE DU BOP MARINE (178-21C)



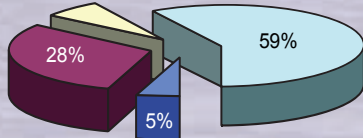
Compte tenu des modifications de la nomenclature budgétaire, il n'est plus possible d'identifier la part de chaque armée au sein des programmes d'armement ou des budgets d'infrastructure. Toutefois, le poids budgétaire des opérations intéressant la marine représente de l'ordre de 20 % du budget de la mission défense (investissements sur les programmes d'armement et sur l'infrastructure compris).

BUDGET DE LA MISSION DÉFENSE : 37 421 M€

Mission défense hors pension : 31,2 Md€ dont 1 Md€ de ressources exceptionnelles

Soutien de la politique de la défense
(P212) 3 022 M€ 8%

Équipement
des forces
(P146)
10 685 M€



Environnement et prospective
de la politique de défense (P144)
1 793 M€

Préparation
et emploi
des forces
(P178)
21 921 M€

BUDGET 2011

Préparation et emploi
des forces (P178) 21 921 M€

BOP marine (17821C) 4 226 M€

Rémunérations
Charges sociales

15 490 M€

Entretien,
Achat de petits matériels
4 471 M€

Fonctionnement courant
Carburant
1 962 M€

307 M€

16%

1 429 M€

32%

2 491 M€

16%

PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE - LFI 2011

Budget de l'État : 285,69 Md€

Défense : 38,44 Md€ (*)

BOP marine : 4,23 Md€

(*) Inclus les missions "défense", "sécurité", "anciens combattants" et "recherche et enseignement supérieur".



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUR LA MARINE NATIONALE
CONSULTEZ LE SITE INTERNET www.defense.gouv.fr/marine

Le Dossier d'information « Marine nationale 2011 » est élaboré par le bureau Pilotage de l'EMM

Données à jour au 1^{er} juillet 2011